

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jules GROSS

La Croix d'Or : Section valaisanne de la Ligue
catholique suisse d'Abstinence

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1910, tome 12, p. 151-160

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La Croix- d'Or

Section valaisanne

de la Ligue catholique suisse d'Abstinence

Pendant de longues années, les catholiques suisses étaient restés à l'écart dans le grand combat antialcoolique engagé partout sur notre territoire, d'abord par la Croix-Bleue protestante, ensuite par les Bons-Templiers, introduits chez nous par le D^f Forel. Ce fut M^{gr} Savoy de Fribourg, qui, le premier, arbora le drapeau de la tempérance et invita nos coreligionnaires à courir sus à l'ennemi de nos foyers.

Le grand branle-bas fut donné par M^{gr} Egger, évêque de St-Gall et le D^f Ming, conseiller national à Sarnen. M^{gr} Egger, après avoir constaté qu'en prêchant simplement la modération on n'arriverait à rien, et qu'elle ne ferait pas reculer l'ennemi d'une semelle, dit adieu pour toujours à toutes les boissons alcooliques et lança des appels vibrants qui furent entendus.

Mentionnons pour mémoire quelques-unes de ses brochures les plus remarquables sur la question : *Le meilleur médecin, Alcool à petites doses, Le clergé et la question de l'alcool, L'auberge et sa réforme*, etc.

De son côté, M. le D^f Ming publiait deux excellents tracts : *Le paysan et l'abstinence, Tentez le combat de géants*. Cette dernière brochure amena quelques années plus tard la création de la *Ligue des Etudiants abstinents* (Studentenliga).

Les brochures de l'évêque de St-Gall eurent un grand retentissement, non seulement en Suisse, mais en Allemagne et en Autriche, et elles n'ont pas peu contribué à la fondation de la *Ligue de la Croix*

allemande, société dont les bataillons grossissent à vue d'œil, et de la *Ligue des Prêtres abstinents* (Autriche, Allemagne et Suisse, 500 membres environ.)

L'éminent prélat ne s'en tint pas là. Il est l'auteur de deux lettres des évêques suisses (1893-1895) qui demandaient aux catholiques la fondation dans le plus bref délai de sections d'abstinence. Cette fois encore l'appel fut entendu : des sections surgirent un peu partout, même en Valais, grâce à M. le D^r de Werra de Loèche qui en fonda une dans cette ville, une autre à Loèche-les-Bains, une autre enfin à Zermatt. En 1895, ces diverses sociétés se fédérèrent sous le nom de *Ligue catholique suisse d'Abstinence* et mirent à leur tête, en qualité de président central, leur fondateur. Ce fut lors du Congrès international contre l'alcoolisme de Bâle que cet événement eut lieu. Mg^r Egger représentait le Pape Léon XIII à ces assises solennelles et son discours remarquable fut longuement applaudi par les membres du Congrès.

Pour ne pas froisser certaines susceptibilités, l'évêque de St-Gall avait dû, au début, à côté de la première classe des abstinents totaux, admettre une seconde classe de membres qui s'engageaient à s'abstenir des boissons distillées et à pratiquer l'abstinence totale un jour par semaine, etc. Cette seconde classe sur laquelle d'aucuns comptaient beaucoup, loin d'être utile, fut un véritable sabot qui enraya la marche de la société. On fit de lamentables expériences, et en 1901, à Lucerne, à l'unanimité des délégués, cette malencontreuse catégorie des demi-abstinents fut abolie pour jamais. Avec ces deux classes, en effet, ceux qui ont un besoin absolu de l'abstinence, les buveurs incorrigibles, se contentent de la seconde, qui ne leur vaut rien du tout, et compromettent absolument la société. Donc point de distinctions, l'abstinence pour tous.

Si l'abstinence est indispensable pour les buveurs et pour les enfants - jusqu'à 18 ans, au dire de deux mille médecins qui ont signé à ce sujet une déclaration authentique, — elle est meilleure pour tous que la simple modération ; meilleure au point de vue du travail intellectuel et musculaire qu'elle facilite ; meilleure pour la résistance aux maladies infectieuses ; meilleure encore au point de vue de la longévité qu'elle augmente de six ans au moins, en moyenne ; meilleure comme œuvre sociale et aussi indispensable au relèvement de la société alcoolisée qu'elle l'est pour les alcooliques eux-mêmes. En nous plaçant sur des hauteurs plus élevées, sur les cimes radieuses de la foi, n'est-ce point une œuvre superbe de charité chrétienne que l'abstinence signée par celui qui n'en aurait pas besoin pour lui-même, mais qui fait le sacrifice d'un verre de vin pour travailler plus facilement à l'œuvre ardue mais nécessaire de la guérison des victimes de l'alcoolisme. Donc, œuvre de charité et de patriotisme.

On ne pourra jamais donner les mêmes éloges à la simple modération. Vous ne pourrez pas dire à un buveur : « Buvez, mais modérez-vous comme moi... » Il boira à votre exemple, mais se laissera entraîner infailliblement sur la pente fatale. Cela équivaldrait à dire à un homme sujet au vertige : « Suivez comme moi le bord du précipice, vous ne risquez rien. » On devine le résultat. Vous pourrez dire par contre à un buveur : « Soyez abstinent à mon exemple, ce n'est pas si malaisé. »

La modération n'est pas une arme contre ce géant redoutable qui se nomme l'alcoolisme ; elle ne le fera pas reculer d'un pouce et ne lui infligera que quelques égratignures insignifiantes... L'abstinence a remporté et remporte sans cesse des victoires éclatantes : c'est elle qui a fait baisser prodigieusement la criminalité dans les Pays Scandinaves et en Irlande ;

c'est à elle en grande partie qu'est dû l'essor merveilleux du commerce et des découvertes en Amérique.

Les sociétés antialcooliques ont toutes commencé par prêcher la modération et elles en viennent toutes aussi, après des étapes plus ou moins longues, à la mesure radicale mais efficace de l'abstinence. Sauriez-vous au reste me définir la modération ? Jusqu'où va-t-elle ? Quand commence l'excès ? Certes, c'est le terme le plus élastique du monde... et je sais nombre de buveurs qui s'en accommodent fort bien et se déclarent très haut des modérés...

La Ligue catholique suisse avait donc raison de rejeter par dessus bord cet engin primitif et encombrant et d'arborer crânement au mât de son vaisseau le drapeau de l'abstinence totale.

En 1895, la Ligue eut la douleur de perdre son chef vénéré... mais, le Roi est mort, vive le Roi, — elle put saluer dans son successeur sur le siège de St-Gall, M^{gr} Ruegg, un continuateur des traditions glorieuses de M^{gr} Egger, un abstinente de longue date, et lui offrir la présidence. M^{gr} Ruegg — c'était au Congrès catholique de Fribourg — nous fit l'honneur d'accepter ce poste de confiance. — A ce même Congrès, les Etudiants abstinents catholiques tinrent leurs assises. Ils sont aujourd'hui au nombre de 400, répartis dans quinze sections dont deux sont des sections universitaires (Fribourg et Zurich).

Le *Réveil*, société des enfants abstinents (6.500 enfants abstinents dans nos sections catholiques en 1910) eut pareillement une réunion à ce même Congrès. Il était bien juste de songer à gagner l'enfance à notre cause. Le proverbe est juste qui dit : *Prévenir vaut mieux que guérir.*

J'ai parlé des sections valaisannes fondées par le D^r de Werra, de Loèche. Ces groupes n'eurent pas

longue durée et, à la mort du D^r de Werra, ils disparurent tous à l'exception d'un seul. Il manquait à ce cercle une organisation cantonale un peu forte, un comité chargé de la propagande et des conférences. Ce comité ne fut établi qu'en 1904, au mois de septembre. Il est peu décent de parler de soi, mais je suis forcé, pour dire ce qui a été fait en Valais, de demander à l'avance votre pardon et de prononcer mon nom. Il y avait en ce moment dans notre canton une petite section de la Ligue catholique à Sierre (Muraz) et une autre venait d'être fondée aux Evouettes par M. Albert Curdy, aujourd'hui député. Cette dernière ignorait l'existence de la Ligue catholique d'abstinence et, pour cette raison, avait adopté l'insigne et le livre de chants de la Croix-Bleue, tout en conservant son autonomie complète.

Il y avait en outre un petit groupe d'abstinents à Loèche-les-Bains, débris de la section fondée par le D^r de Werra.

En cette année 1904 donc, votre serviteur se mit à étudier la question de l'alcoolisme et il écrivit un drame intitulé : *Voilà l'Ennemi*. C'était une pièce rustique qui peignait aussi fidèlement que possible les mœurs de nos paysans du Valais et les coutumes bachiques en honneur dans bien des villages, surtout au moment des votations. J'avais commencé ce volume sans être absteinent, mais je l'étais devenu longtemps avant de l'achever. Un auditeur lausannois m'offrit de le publier à son compte, ce que j'acceptai de grand cœur, et M^{gr} Abbet voulut bien en agréer la dédicace. Le chef du diocèse, à qui j'avais parlé de mes projets d'organiser un comité cantonal pour la fondation de sections, voulut bien m'encourager dans mes desseins et approuver les statuts que je lui soumis. Trop peu au courant de ce qui avait été fait dans le reste de la

Suisse, je crus qu'il valait mieux adopter deux degrés : l'abstinence totale et la modération. On fonda donc une association qui prit le nom de « Société catholique valaisanne d'abstinence et de tempérance ». J'offris la présidence à M. le chanoine Camille Meichtry, vicaire général à Sion. — Les autres membres du comité étaient : M. le D^r Repond à Monthey, vice-président (abstinent) M. A. Duruz à Sion (caissier) J. Gross, secrétaire français (abstinent) M. le notaire Willa, professeur à Brigue (abstinent) Le R^d Père André, capucin (abstinent) M. le D^r de Riedmatten à Sion. — La majorité des membres était donc gagnée à l'abstinence.

Un appel fut lancé dans tous les journaux du canton et les deux sections d'abstinents dont j'ignorais l'existence donnèrent leur adhésion à la société.

Cette vie commune des abstinents et des modérés dura quatre ou cinq mois seulement. On essaya d'organiser des sections de modérés à Lens et à Ayent, mais on dut se convaincre qu'il fallait scinder les deux groupes pour obtenir des résultats sérieux. En avril 1905, on établit deux comités, un pour la « *Ligue valaisanne d'Abstinence* » l'autre pour la « *Ligue valaisanne de Tempérance* ». Le chanoine Meichtry resta à la tête de la seconde et on me pria d'accepter la présidence de la première... Dès que les abstinents se furent retirés de la « *Ligue de Tempérance* » les modérés s'en tinrent là et laissèrent mourir la société de sa belle mort. Elle n'était décidément pas viable. La Ligue valaisanne d'Abstinence restait seule, n'ayant que quatre sections : Lens, Sierre, Evouettes et Sion. Elle demanda son entrée dans le faisceau central, en mai 1905, et prit le nom de « *La Croix-d'Or* », (section valaisanne de la Ligue catholique suisse d'Abstinence.)

L'année de la fondation (1905) et celle qui suivit

furent deux années de propagande intense. Des conférences eurent lieu un peu partout : à Sierre, Monthey, Trois-Torrents, Bouveret, Martigny, etc. Les principales localités du Valais furent visitées par des conférenciers valaisans MM. Duruz, Gross, Willa, M. l'avocat Riat, président du tribunal à Neuveville, (Berne) s'adressa aux étudiants des collèges et à l'école normale des instituteurs de Sion, M. le D^r Scheiwiler aux collégiens de Brigue. Un bon nombre de sections surgirent, dont quelques-unes durèrent... ce que durent les roses... La majorité de ces sections put néanmoins se maintenir — non sans peine, avouons-le. —

A la fin de 1905, il fut possible de convoquer à Sion la première Assemblée générale de la Croix-d'Or qui eut un succès inespéré. Le matin, à la messe de onze heures, à la cathédrale, le soussigné, invité par M. le Curé de Sion, démontra la nécessité de la lutte antialcoolique et proposa nettement le remède efficace, l'abstinence totale.

L'après-midi la grande salle du Casino était comble, un entendit entre autres orateurs M. le D^r R. Herod, Directeur du secrétariat antialcoolique de Suisse (Lausanne) qui fit voir l'utilité de l'abstinence pour le travail intellectuel et musculaire. M. le Chanoine Rey, curé de Sion, adressa ses encouragements à l'assemblée. La fête se termina à l'église de St Théodule. Sa Grandeur M^{gr} Abbet qui avait accepté la présidence d'honneur de la Ligue, voulut bien clôturer cette journée en donnant Elle-même la bénédiction du Saint-Sacrement.

Ces Assemblées générales ont presque toujours attiré une assez grande foule. L'une d'elles se tint à Géronde, la 3^{me} à Valère, et en cette circonstance on bénit le drapeau de la société.. Près de mille personnes étaient présentes sur le prélet de Valère pour entendre les conférenciers, parmi lesquels je remarque

M. l'avocat Riat que nous avons le plaisir de voir revenir chaque année.

En 1909, Assemblée générale à St-Maurice, sermon de M. le D^r Mariétan, conférences au théâtre, de M. Riat et de M. le Colonel Jules Repond. (Fribourg)

Ces jours derniers enfin, la sixième assemblée générale se tint à Longeborgne-Bramois, et de nouveau nous applaudissions M. l'avocat Riat.

L'année 1907 avait apporté une importante modification au régime de la Société. Le Comité central était, jusqu'à cette date, composé de membres dispersés aux quatre coins de la Suisse et il était difficile de les réunir un peu souvent. M. l'Abbé Gorini, de St-Gall, proposa de nouveaux statuts avec le système de la section directrice (Vorort) élisant dans son sein le comité central. Ces nouveaux statuts furent approuvés à la réunion des délégués qui eut lieu à Zurich, et la section de St-Gall, la plus forte, fut chargée de diriger la société pour deux ans. Mgr Ruegg et M. le Conseiller national Ming furent élus présidents d'honneur et M. l'Abbé Schildknecht, chancelier de l'évêque de St-Gall, devint président central. Il occupe encore ce poste aujourd'hui. La Suisse fut partagée en deux arrondissements. M. l'Abbé Kuster à St-Gall (ancien élève de St-Maurice) fut nommé secrétaire général allemand et votre serviteur secrétaire romand.

Ce système porta des fruits excellents. Au Congrès catholique de Fribourg, la Ligue comptait à peine deux mille membres adultes ; elle en compte trois mille quatre cents à l'heure actuelle et le temps n'est pas éloigné où nous en gagnerons un millier chaque année. Nous sommes encore à grande distance de la Croix-Bleue qui a plus de 24000 membres, mais nous voici parvenus au même chiffre que les Bons-Templiers. Nos sections d'enfants enrôlent près de deux mille

membres nouveaux chaque année. Le chiffre de sept mille enfants sera atteint dans le courant de cet exercice.

Bref, il est incontestable que nous allons de l'avant, comme au reste toutes les autres sociétés suisses abstinentes, et Dieu sait s'il y en a de toutes les couleurs et pour tous les goûts. Voici les noms de quelques-unes :

Ligue antialcoolique (1550 membres) ; *Femmes abstinentes* (1728 membres) ; *Socialistes abstinents* (400 membres) ; *Instituteurs abstinents* (440 membres) ; *Employés de chemins de fer abstinents* (620 membres) ; *Bons-Templiers* (3165 membres) ; *Méthodistes abstinents* (2350 membres) ; *Pasteurs abstinents* (247 membres) ; *Prêtres abstinents* (67 membres seulement... notons que tous ne sont pas inscrits)... et il y en a encore une foule d'autres : des tireurs abstinents, des artistes, des cyclistes, que sais-je ? des employés de poste, trois sociétés diverses d'étudiants, *La Libertas* pour les Universités, *l'Helvetia* dans les collèges et *la Ligue des Etudiants abstinents* (catholiques).

Notons aussi vingt-trois journaux ou revues anti-alcooliques. Le plus important en langue française est *l'Abstinence* qui paraît à Lausanne (D^r M. Herod.)

La Ligue catholique possède deux journaux allemands : *Le Volkswohl* et le *Jugendfreund*, pour les enfants, qui tire à 10 mille exemplaires (Sarnen) Rédacteurs : M. Ming. — M. Kuster.

Nos étudiants publient depuis deux ans les *Mitteilungen*, un organe vraiment intéressant. Nous avons en Suisse romande catholique deux journaux : *La Ligue de la Croix*, rédigée par M^{gr} Savoy (Fribourg) et le *Réveil suisse*, organe des sections jurassiennes créé par M. l'Abbé Rossé. La Croix-d'Or avait choisi le *Réveil* pour son organe... mais deux journaux pour 800 catholiques, c'était trop. Ni l'un ni l'autre ne faisait ses frais. J'ai entrepris des négociations qui ont abouti,

et depuis le 1^{er} janvier 1909 les deux journaux ont fusionné sous le titre : *Ligue de la Croix — Réveil suisse* ⁽¹⁾ en conservant les mêmes rédacteurs et, en plus, votre serviteur.

Notons enfin qu'il y a en Suisse une dizaine d'asiles pour alcooliques et qu'il y en a un pour les catholiques : c'est la Pension Vonderfluh à Sarnen. — Après six mois de cure, 60 % des malades rentrent chez eux guéris, c'est-à-dire décidés à pratiquer l'abstinence leur vie durant. — Il est difficile de dire exactement quel est le nombre des buveurs relevés parmi nos membres : plusieurs centaines certainement, probablement plus d'un millier. *La Croix-Bleue* compte environ 9 mille buveurs relevés, dont un bon nombre sont abstinents depuis bien des années.

La Ligue catholique compte des sections dans tous les cantons à peu près ; il y en a dans tous les cantons romands : la plus récente est celle de Genève que j'ai organisée l'hiver dernier.

Voici en terminant la liste des sections valaisannes de la Croix-d'Or : 1) Brigue, Ecole normale des filles (La *Simplonia* du collège appartient à la Ligue des Etudiants Abstinents). — 2) Loèche-les-Bains. — 3) Sierre. — 4) Lens. — 5) Granges-Grône. — 6) Héré-mence. — 7) Vex-Agettes. — 8) Evolène. — 9) Sion. — 10) *Avenir*, Ecole normale des instituteurs, Sion. — 11) *Dévouement*, Ecole normale des filles, Sion. — 12) Bramois. — 13) Martigny. — 14) Levron. — 15) Champéry. — 16) Trois-Torrents. — 17) Monthey. — 18) Evouettes. — 19) Nendaz (la plus forte). — 20) Bouveret. — Il y a en outre quelques nouveaux groupes en formation.

Chanoine Jules GROSS,

Président cantonal de la Croix-d'Or.

⁽¹⁾ La *Ligue* tire à 2 mille exemplaires.